

Stéphane Ravaille

Professeur Agrégé d'Économie-Gestion

Président UTL34

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'UTL34 Samedi 7 décembre 2019**

L'Université du Temps Libre du Bas Languedoc a tenu son Assemblée Générale le samedi 7 décembre 2019 au site Palace à Sète devant **542** membres présents ou représentés.

La séance est ouverte à 09 h 45.

Monsieur S. Ravaille préside la séance en sa qualité de Président de l'Association.

Monsieur J.P. Pons a été chargé par le CA du 30 novembre 2019 du Procès-Verbal de cette AG en suppléance de Madame Mme Jegat, Secrétaire de l'Association, empêchée.

Le Président tient à remercier particulièrement les membres du Conseil de Proximité de Sète et sa Vice-Présidente, Mme A. Hellin, pour l'organisation matérielle de cette Assemblée.

Après avoir constaté que l'Assemblée avait été régulièrement convoquée (Article 6 des Statuts), qu'il n'y avait pas de quorum à respecter, et que le nombre de pouvoirs est illimité (Articles 7 et 9), le Président déclare que cette Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **1 - Rapport moral du Président, exercice 2018-2019**

Le **RAPPORT MORAL** est annexé au présent procès-verbal.

Il concerne la période du 01/09/2018 au 31/08/2019, les événements plus récents n'y figurent donc pas.

Le Président présente et détaille son rapport moral à l'aide d'un support vidéo projeté sur grand écran.

Présenté à l'Assemblée Générale au nom du Conseil d'administration, le rapport met notamment l'accent sur **les particularités de l'UTL 34** :

- Six villes-centres et trois annexes, Agde (Marseillan et Vias), Frontignan (Balaruc-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Mèze, Sète, Tourbes
- Le bénévolat des professeurs et des membres du CA et des Conseils de proximité
- La faible cotisation unique (135 € /an)

L'UTL 34 comptait en fin d'exercice 1198 adhérents (effectif stable) soit 1129 étudiants, 11 membres d'honneur et 58 enseignants.

Aussi bien les cours que les activités du club et les prestations de l'Atelier théâtre ont été particulièrement appréciés par les adhérents.

Après avoir constaté qu'aucune question portant sur ce rapport n'a été posée et que l'activité 2018-2019 de l'Association est conforme à son objet social, le Président soumet au vote de l'Assemblée l'approbation du rapport moral.

- **Le rapport moral de l'exercice 2018-2019 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.**

## **2 - Rapport financier, présenté par le Président en l'absence du trésorier, exercice 2018-2019**

Le Président expose les raisons personnelles et familiales qui n'ont pas permis au Trésorier de clôturer les comptes de l'exercice et de les soumettre au commissaire aux comptes ainsi que d'assister à la présente Assemblée.

Il tient à remercier J.M. Boulmier pour l'impeccable tenue des comptes qu'il effectue depuis de nombreuses années et demande à l'Assemblée de s'associer à cet hommage. (Applaudissements nourris).

L'absence de clôture des comptes veut seulement dire que les écritures d'inventaire et de régularisation à la suite de la mission de l'expert-comptable n'ayant pu être réalisées, les comptes sont encore provisoires bien que reflétant parfaitement la situation financière de l'Association.

Le Président rappelle que l'intervention d'un expert-comptable - commissaire aux comptes n'est pas obligatoire dans une association du type de l'UTL34, mais qu'il a souhaité dès son premier mandat faire intervenir un expert-comptable extérieur pour garantir aux adhérents la transparence complète des comptes.

Les comptes définitifs de l'exercice 2018-2019 seront donc soumis dès que possible à l'expert-comptable.

En conséquence, le Président présente à l'Assemblée à l'aide du support vidéo le RAPPORT FINANCIER préparé par M. Boulmier.

**Ce rapport est annexé au PV de l'AG.**

Les comptes provisoires laissent apparaître **un excédent de 17 539,76 €** à rapprocher avec une **amélioration de la trésorerie de 19 624,83 €**.

La situation financière de l'UTL 34 est plus que saine.

En réponse à une question le Président souligne que les municipalités des villes-centre de l'UTL mettent gratuitement à la disposition de l'Association les locaux qui lui permettent de fonctionner et les en remercie chaleureusement. Ces mises à disposition sans contrepartie comptable n'apparaissent pas dans les comptes de l'UTL.

Après avoir constaté qu'aucune autre question portant sur le rapport financier n'a été posée, le Président soumet au vote de l'Assemblée son approbation.

➤ **Le rapport financier de l'exercice 2018-2019 est approuvé à la majorité des présents et représentés (unanimité moins une voix d'abstention)**

Le Président demande à l'assemblée de lui donner mandat pour **porter en réserve** le bénéfice 2018-2019 lorsqu'il sera calculé. Il soumet au vote l'approbation de cette proposition.

➤ **Mandat est donné au Président à l'unanimité des présents et représentés pour porter en réserve le bénéfice de 2018-2019.**

Postérieurement à ces votes, une adhérente émet l'opinion qu'il serait nécessaire d'adjoindre un suppléant à M. Boulmier. Le président fait observer qu'un poste trésorier-Adjoint est déjà détenu par M. Robert Guyon, qui a reçu deux missions concernant l'inventaire permanent des immobilisations et le Club. Le Président souligne que M. Boulmier devrait pouvoir à brefs délais assurer la totalité de ses fonctions et qu'il ne souhaite pas, par égard à son dévouement, prendre à l'instant d'autres dispositions.(applaudissements).

## **3 - Les actions du club de l'UTL 34 du 01/09/2018 au 31/08/2019**

Gilbert Sanchez, Vice-Président du club de l'UTL 34, présente son rapport sur l'activité du Club pendant l'exercice 2018-2019. Il fait partager à L'AG la vision sympathique de quelques sorties et voyages par des diapositives de photographies prises par des participants. **Le rapport de M. Sanchez (hors diapositives) est annexé au Procès-verbal de l'assemblée.**

## **4 - Les divers problèmes de rentrée dans l'UTL 34**

L'organisation de la rentrée d'octobre 2019 a été particulièrement difficile.

D'une part, les problèmes de santé de Mme Boulmier ont eu pour conséquences des difficultés de coordination dans les emplois du temps et la suspension de l'organisation des conférences.

D'autre part, dans les sites l'organisation des salles a souvent été compliquée.

A Sète notamment la décision de la ville, dont nous avons été informés seulement en septembre, de privatiser le Palace pour le rendre à ses fonctions de cinéma, a rendu particulièrement complexe l'organisation de la rentrée. Les travaux de réhabilitation du site ont en outre perturbé soit la mise à notre disposition des salles, soit les cours eux-mêmes. A partir du 10 janvier le cinéma recevra des spectateurs (y compris des scolaires) tous les après-midi : il reste à expérimenter cette cohabitation...

A la suite de diverses interventions, le Président souligne qu'il n'appartient pas à l'Association d'émettre une opinion sur les décisions des municipalités. Il remercie Mme Hellin d'avoir su dans cette période maintenir un bon contact avec les services de la Ville de Sète et avec le nouveau gestionnaire du Site pour trouver des solutions aux problèmes posés.

## **5- Informations du Président**

### **➤ 5-1 Ouverture d'un site à Pézenas et fermeture du site de Tourbes :**

Le président informe l'Assemblée qu'il a signé une convention avec le Lycée Jean Moulin de Pézenas aux termes de laquelle le Lycée met gratuitement à la disposition de l'UTL 34 des locaux (une salle de cours et un amphithéâtre) et des moyens techniques (vidéo-projection). En contrepartie, l'UTL permettra à des élèves du lycée d'assister à certains cours ou conférences de l'UTL, l'aspect intergénérationnel de l'accord étant ainsi mis en pratique. Bien entendu nous devons nous plier au règlement intérieur du lycée.

En conséquence le site de Tourbes sera fermé et ses activités seront transférées à Pézenas qui devient une Ville-centre de l'UTL 34.

Ce projet a été mené en concertation constante avec la vice-Présidente du site de Tourbes et a été approuvé par le Conseil d'administration de l'UTL du 30 novembre 2019.

Le déménagement sera effectué le 6 janvier 2020.

### **➤ 5-2 le Forum de l'UTL 34 :**

Le Président fait part d'un projet de « Forum » hébergé sur le site de l'UTL. Il sera accessible aux seuls adhérents. Les contributeurs pourront échanger entre eux et s'enrichir les uns les autres de leurs interrogations et de leur savoir, dans des domaines de discussion préalablement agréés pour éviter un effet « café du commerce ».

Le conseil d'administration du 30 novembre 2012 a validé la création du Forum et a nommé J.P. Pons comme animateur-régulateur.

Une charte du forum est en cours d'élaboration et sera soumise au CA du janvier pour être annexée au règlement intérieur de l'Association.

Le démarrage du Forum devrait s'effectuer dans la deuxième quinzaine de janvier.

Le Forum sera ce que les adhérents en feront : le Président convie chacun à le faire vivre en le nourrissant de nombreuses contributions.

### **➤ 5-3 L'UFUTA et nous**

#### **- Les assises**

Les assises d'Évry ont été très enrichissantes tant par la grande qualité des conférences qui ont été données que par la densité des échanges sur les universités du temps libre et sur leur devenir.

La question de partage de conférenciers entre les UTL a bien avancé.

Un groupe de travail sur la rédaction d'un objet social commun à toutes les structures adhérentes à l'UFUTA a été mis en place.

L'UTL 34 a été honorée d'une Plume d'or « étude thématique ».

- **Le site de l'UFUTA** Le site internet de l'UFUTA, a été rénové en profitant de l'expérience et des licences du site de l'UTL 34 ; rendez-vous-y : [www.ufuta.fr](http://www.ufuta.fr)

## - UFUTA Voyages

Le Président informe l'Assemblée de la création de l'UFUTA Voyages dont il a été élu Président et auquel L'UTL 34 a adhéré. La question de la couverture assurantielle des voyages que les adhérents font ensemble avec le Club de l'UTL est ainsi réglée : chaque adhérent sera couvert par une assurance à partir du premier janvier 2020 selon des modalités qui seront communiquées d'ici là.

### ➤ 5-4 Le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'UTL 34

L'Université du Temps Libre du Bas Languedoc est née le 29 novembre 1999. Nous célébrons donc ses vingt ans. Cet événement sera marqué lors de la fête de fin d'année qui se tiendra à Frontignan le 6 juin 2020.

### ➤ 5-5 Appel à candidature

Le Président souligne que l'UTL 34 ne peut fonctionner que grâce à des permanents bénévoles tant dans les Conseils de Proximité qu'au Conseil d'Administration. Ces organes seront renouvelés lors de la prochaine Assemblée Générale. Le Président fait un appel aux candidatures d'adhérents pour qu'une bonne continuité de fonctionnement soit assurée.

## 6- Questions diverses

(Sont regroupées ici dans le compte-rendu les deux questions posées qui ont fait l'objet d'échanges dans le déroulé de l'AG)

### ➤ Annexe de Marseillan transformée en Ville-centre ?

Le Président indique qu'il n'est pas hostile à l'ouverture de nouveaux centres à l'UTL 34 et plus particulièrement à la transformation du site-annexe de Marseillan en Ville-centre. Il souligne toutefois que plusieurs conditions doivent être réunies (suffisamment d'adhérents dans la Ville-centre, des locaux mis à disposition, des professeurs qui acceptent d'y enseigner et une équipe de permanents pour faire fonctionner le site). Il ne paraît pas à l'instant que l'ensemble de ces conditions soit réuni à Marseillan.

### ➤ Privilégier l'appartenance géographique des adhérents pour leur permettre d'assister à certains cours ?

Le Président indique que le principe de fonctionnement de l'UTL 34 est de permettre à tous ses adhérents d'assister au cours de leur choix dans n'importe lequel des sites de l'UTL. Un critère géographique pour l'assistance aux cours risquerait de mettre en cause l'unité nécessaire de l'Association. Il considère en conséquence que la suggestion ne peut être retenue.

L'ordre du jour étant épuisé, sans autres questions, la séance est levée à 12 h 30

Pour/ La secrétaire

J.P. Pons

Le président

Stéphane Ravaille

### Pièces annexées au PV :

Annexe 1 : Rapport moral du président + compte rendu des activités du Club

Annexe 2 : Rapport financier

# ANNEXE 1

## Rapport moral du président 2018-2019

(Le rapport concerne la période du 01/09/2018 au 31/08/2019, les événements récents n'y figurent donc pas)

En introduction de ce rapport moral, je rappellerai 4 points qui me paraissent essentiels car ils définissent les particularités de notre UTL34 :

### **1 - Localisation géographique**

Que les anciens ne m'en veuillent pas, je souhaite commencer par rappeler les particularités géographiques de notre Association.

L'UTL34 est répartie sur **6 villes centres et 3 annexes**. Mais c'est **une seule Association**. Cette Association vous **appartient, elle nous est commune** : Les Villes-centres sont : Agde (annexes de Marseillan et Vias), Frontignan (annexe de Balaruc les bains), Mèze, Sète, Tourbes et Lamalou.

### **2 - Total bénévolat des professeurs à qui nous devons rendre un vibrant hommage.**

### **3 - Faiblesse de notre cotisation,**

Liée au bénévolat des professeurs et au fonctionnement associatif. Elle n'est pas la contrepartie de tel ou tel cours mais le droit d'adhésion à notre Association. Elle est de 135 € par an.

En contrepartie, il est indispensable de rappeler une règle essentielle : **nos cours sont réservés à nos adhérents**. La cotisation que vous payez sert, et le rapport financier vous le montrera, à régler essentiellement les aspects pédagogiques. Il est donc naturel et normal que des contrôles soient faits à n'importe quel moment dans l'année, pour vérifier cela. Il ne faut pas y voir une atteinte quelconque à votre dignité, mais la volonté de préserver l'intérêt supérieur de notre Association. Je demande la collaboration de tous car sachez que les personnes qui font ces contrôles sont mandatées par le Président.

Je sais pouvoir compter sur vous.

Je rappelle que pour ceux qui le souhaitent, nous avons créé une carte d'invitation à demander auprès de votre Conseil de Proximité et / ou de votre Vice-Président(e)

### **4 - Bénévolat total de l'ensemble des personnes membres du CA et des Conseils de proximités.**

L'ensemble des membres du CA et des Conseils de proximité se mettent en 4 pour vous faciliter la vie dans notre Association. Ils sont d'un dévouement exemplaire. Aussi je demande à chacun d'avoir bien conscience que ce sont des bénévoles faisant de leur mieux. Si vous avez un peu de temps à consacrer à votre association, rejoignez-les et aidez-les.

Je vous demande de les applaudir, ils le méritent.

Comme chaque année pour ceux qui suivent cette AG, je souhaite diviser ce rapport moral en 4 grandes parties. De l'année 2018-2019 je voudrai vous présenter les éléments suivants :

### **I- Au niveau de l'administration de l'Association**

#### **1.1 Modification au CA et bureau**

- **1 – Les démissions**

M. Pons de son poste de VP adjoint Sète ; il reste administrateur

- **2 – les désignations**

M. Comellas VPA Mèze.

M. Robert GUYON nommée Trésorier adjoint

M. Chignoli nommé VP adjoint de Tourbes.

Mme Bolliet a été élue par ses pairs comme remplaçante de M. Tsouladze

Mme Boulmier nommée 1iere Vice-Présidente

Mme Rita Martinez VP adjointe de Sète

## **1.2 Perte de deux membres d'honneur**

M. SPADONE et M. STEFFGENN. Je souhaite saluer leur mémoire avec vous.

## **1.3 Fusion entre la commission club et la commission voyages et sorties**

Il s'agissait de faciliter le travail des deux commissions dont les membres étaient souvent les mêmes et le travail complémentaire. Plus de souplesse et meilleure efficacité.

## **1.5 Modification du RI**

Ajout de la charte des conférence fruit du travail de la Commission Conférences. Cette charte est annexée au RI. Retour en arrière sur les langues vivantes à la demande des professeurs.

## **1.6 Investissement**

Pour un montant total de : 1 500 € (montant arrondi) Cf Rapport financier

## **1.7 Divers**

- ✓ Décision prise de passer à 12 € la cotisation club et laisser inchangée celle de l'UTL34.
- ✓ Création d'UFUTA Voyages et prise de sa présidence. Pouvoir donné au Président de l'UTL34 pour signer avec GM
- ✓ Salariée sur Tourbes en congé de maternité, c'est le CP qui assume avec dévouement le remplacement.
- ✓ Accord donné à l'UFUTA pour bénéficier de notre fournisseur de site.
- ✓ Départ en plein milieu de l'année de MM. Fenery et De Velder qui ont lancé le bruit d'une mauvaise entente entre moi et les professeurs de l'UTL34.
- ✓ Mission donnée à M. Collignon pour prise de contact avec des UTL voisines
- ✓ Mission donnée à M. Guyon pour tenue de l'inventaire de l'UTL34 et de la gestion financière du CLUB.

## **II – Au niveau des adhérents**

Merci à Mme Boulmier VP aux études qui a établi les emplois du temps et géré l'ensemble du corps professoral de l'UTL34

### **A – Les Professeurs**

#### **7 Départs**

M. Navratil (Bridge – Sète)

Mme Branger (Littérature – Sète, Agde, Tourbes)

M. De Velder (géopolitique Tourbes)

M. Fenery (géopolitique Tourbes)

Mme Fireto (Peinture – Sète)

Mme Morel (Conversation russe – Sète)

Mme Whol (Stretching – Sète)

#### **8 arrivées**

M. CAUVI (Atelier Photo – Lamalou)

M. Chignoli (Italien – Tourbes)

Mme De Nuchèze (Atelier écriture – Mèze)

Mme Couderc (Bridge – Sète)

Mme Yzquierdo (Bridge – Sète)

Mme Jensen (conversation anglaise – Tourbes)

Mme Prêt (conte de fée en anglais – Sète)    Mme Dacher (Italien – Agde)

**Soit un total de 58 professeurs au 31 aout 2019**

## **B – Les étudiants**

**Quasi-stagnation** du nombre d'étudiants :

**1 129** étudiants (1 119 étudiants) + **58** professeurs (contre 57 l'an passé) + 11 membres d'honneurs (11 l'an dernier) soit **1 198** (1 189) Adhérents. (Augmentation de 0,76%)

## **C – Les mémoires**

Un mémoire avec l'Atelier écriture autour de Mme Costes.

## **III – Les Activités**

### ➤ **Le Club voyages et sorties**

(La parole sera donnée à M. Sanchez, Vice-président du Club, pour un compte rendu des activités du Club et ce compte rendu sera annexé au présent rapport)

➤ **Fête de fin d'année** : Le CA a été amené à annuler la fête de fin d'année faute d'endroit pour l'organiser.

Réflexions sur la fête avec un sondage réalisé. Les résultats donnent une large majorité à l'organisation de la fête. Cependant si la commission des fêtes reste mandatée pour organiser, ses membres ne sont pas « les larbins de la fête ». Il faut la coopération de tous.

Une nouvelle commission des fêtes a été constituée.

### ➤ **Fêtes de la convivialité**

Galette des rois, Pot de bienvenu, Repas des professeurs sont les activités qui entrent dans cette catégorie.

### ➤ **Les Conférences**

Merci aux conférenciers

### ➤ **Atelier-théâtre**

Celui-ci a joué au théâtre municipal de Lamalou les Bains le 27/10/2018 et au palais des congrès du cap d'Agde le 24/11/2018. Pièce « Le voyage à Bruxelles » de Robert Fayard.

## **IV Communication et extérieur**

### ➤ **Communication externe**

Rencontre avec le Maire de Tourbes pour évoquer les différents problèmes.

Les Vice-présidents, chacun sur leur site respectif, ont été amenés à rencontrer les Maires des Villes en mon nom et au nom de l'Association dans le cadre des délégations qu'ils détiennent. Je les remercie

### ➤ **Communication interne**

Inauguration de la salle Pernette Christol

Sondage sur la fête les résultats ont été mis en ligne

### ➤ **UFUTA et nous :**

Nous avons participé aux Assises d'Évry. Un accueil de qualité des conférences excellentes.

Un mémoire de l'Atelier écriture (Mme Costes) a participé aux Plumes catégorie poésie.

M. Pons a reçu la Plume d'or, catégorie Étude thématique.

\*Je remercie très chaleureusement l'ensemble des personnes membres du CA pour m'avoir aidé tout au long de cette année universitaire 2019/2019 dans la conduite des affaires de notre Association. Leurs conseils et avis sont précieux. Leur dévouement est exemplaire.

# ANNEXE N°2 au PV de l'AGO 2019

## Rapport financier du Trésorier

### Présenté par le Président

### Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

L'état de santé personnel de Jean-Marc Boulmier, Trésorier de l'UTL34, et surtout le grave accident de santé de son épouse ne lui ont pas permis de soumettre les comptes à l'expert-comptable qui n'a pu, en conséquence, passer les écritures d'inventaire et de régularisation pour le calcul du résultat.

Les comptes préparés par M. Boulmier et résumés ci-dessous n'en reflètent pas moins fidèlement la situation financière de l'Association et il a paru préférable, pour la bonne information des adhérents, de les présenter en l'état à l'Assemblée générale plutôt que de différer celle-ci.

### Recettes : 154 380,05 €

Adhérents	:	152 095,00 €
Participation C.G.	:	185,00 €
Autres produits	:	911,92 €
Intérêts financiers	:	193,13 €
Dons et libéralités	:	145,00 €
Club de l'UTL34	:	850,00 €

Les « autres produits » concernent les « chapeaux » récoltés lors des représentations de l'Atelier-théâtre.

### Dépenses : 136 840,29 €

Investissements	:	1 512,37 €
Charges Hors Amortissements et retraitements	:	135 327,92 €

Les investissements réalisés dans l'exercice ont été modérés et les charges (hors amortissements et retraitements) sont en diminution du fait notamment de l'absence de fête de fin d'année.

#### Détail des investissements :

Détail des postes	Montants
Informatique et AV	1 159,35 €
Mobilier général	212,04 €
Matériel et outillages	140,98 €
Total	1 512,37 €



## Comptes de Trésorerie :

	Compte courant	Compte sur Livret	Livret A	Total
Solde au 01/09/2018	51 750,30 €	665,11 €	25 435,92 €	77 851,33 €
Solde au 31/08/2019	11 617,92 €	10 667,49 €	75 190,75 €	97 476,16 €

On peut noter que le rendement des placements sur livret est désormais très faible en raison de la baisse des taux d'intérêt.

### Variation de la trésorerie

Trésorerie 2019	:	97 476,16 €
Trésorerie 2018	:	77 851,33 €
<b>Δ Trésorerie</b>	:	<b>+ 19 624,83 €</b>

L'augmentation de trésorerie traduit notamment l'absence de fête de fin d'année (env. 12000 €) et une baisse des investissements (env. 3000 €).

## Éléments comptables

Recettes	:	154 380,05 €
Dépenses	:	136 840,29 €
<b>Excédent</b>	:	<b>17 539,76 €</b>
<b>Δ Trésorerie</b>	:	<b>+ 19 624,83</b>

*L'exercice se conclut par un excédent significatif : la situation financière de l'UTL 34 est plus que saine.*

Les écritures restant à passer par l'expert-comptable (amortissements dont l'ordre de grandeur est de 5 800 € et écritures de régularisation) viendront s'imputer sur l'excédent de 17 539,76 € pour constituer le bénéfice de l'exercice.

Il est demandé à l'Assemblée générale de confier mandat au Président pour **porter en réserve** le bénéfice 2018-2019 lorsqu'il sera calculé.

# **ANNEXE au point III du Rapport moral : les activités du CLUB**

## **Compte rendu des activités du CLUB de L'UTL, exercice 2018-2019**

**Par Mr Gilbert Sanchez, Vice-Président du CLUB**

### **Le CLUB de l'UTL34**

**26 adhérents en 2016, le double en 2017, le triple en 2018 : 85**

#### **\*Les SORTIES 2018/2019 :**

**\* 19/01/2019 : Faculté de Médecine et Musée FABRE avec F. Boissonade 36 étudiants ravis par cette incursion**

**\*10/11/2018 : VINIPOLIS et NOILLY-PRAT- 45 adhérents pour connaître les secrets de fabrication du VIN et du VERMOUTH**

**\*16/02/2019 : ARLES avec M. Jegat 52 inscrits pour visiter le Musée d'ARLES ANTIQUE et les THERMES de CONSTANTIN**

**\*30/03/2019 : RIVESALTES le Mémorial et le Château de SALSES avec 32 participants**

**\*18/05/2019 : MAGRIN musée du Pastel et les tapisseries de SOREZE avec Th. Picard, et une quarantaine de participants,**

**Comme vous le voyez, avec un total de 205 participants à ces sorties, un succès grandissant du CLUB à consolider en 2019/2020**

#### **\*Les VOYAGES avec l'UTL 34**

##### **Cette année 2018-2019 :**

**4 voyages en Espagne avec Mr Sanchez :**

**- St JACQUES de COMPOSTELLE : 46 participants**

**du 14/09/2018 au 21/09/2018**

**- LLORET de MAR Fête de Fin d'Année 20 participants**

**du 30/12/2018 au 02/01/2019**

**- ANDALOUSIE: 25 participants**

**du 27 AVRIL au 5 MAI 2019**

**- VAL d'ARAN: 28 participants**

**du 8 au 11 MAI 2019**

**1 voyage en CORNOUAILLES avec Mme Fournier **reporté****

**1 voyage en RUSSIE avec Mme Manfredi : 44 participants ravis**

**du 06/06 au 12/06/2018**

**1 voyage avec Mme Pla Lopez pour CHARTRES-PARIS-GIVERNY-ROUEN- DEAUVILLE-TROUVILLE-HONFLEUR en 06/2018 **reporté en 2020****

**Les professeurs sont des accompagnateurs et en aucune façon des guides**

